

GARANTIES SANTÉ INDIVIDUEL

	ESSENTIAL	MEDIUM	OPTIMUM
Réseau	MSH COMPREHENSIVE	MSH SILVER	MSH PLATINIUM
Plafond annuel des prestations	2 000 000 AED remboursement de la CFE inclus	6 200 000 AED remboursement de la CFE inclus	8 250 000 AED remboursement de la CFE inclus
HOSPITALISATION Accord préalable obligatoire - remboursement de la CFE inclus			
- Hospitalisation médicale et chirurgicale - Hospitalisation de jour - Hospitalisations liées aux maladies graves (cancer, SIDA, AVC) - Frais de séjour hospitalier,honoraires médicaux et chirurgicaux, tous les traitements reçus pendant l'hospitalisation	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
- Hospitalisation psychiatrique	Non couvert	Pris en charge Limité à 30 jours par an	Pris en charge Limité à 60 jours par an
- Réadaptation post-hospitalisation (accord préalable) - Soins externes ou consultations post-opératoires	90% des frais réels Plafonné 20 jours par an	100% des frais réels Plafonné à 30 jours par an	100% des frais réels Plafonné à 45 jours par an
- Chambre privée - Chambre privée en France	410 AED par jour 245 AED par jour	1630 AED par jour 530 AED par jour	2040 AED par jour 1020 AED par jour
Lit pour un parent accompagnant un enfant de moins de 18 ans	165 AED par jour	265 AED par jour	266 AED par jour
Transport d'ambulances terrestres en cas d'hospitalisation d'urgence	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
MATERNITÉ Accord préalable obligatoire - remboursement de la CFE inclus Délai de carence de 9 mois pour les titulaires de visa de Dubaï et des Émirats du Nord			
Accouchement (avec ou sans chirurgie/complications) aux Émirats Arabes Unis : - Accouchement sans chirurgie Note : En cas de complication menaçant la vie de la mère ou du nouveau-né, les frais médicaux nécessaires seront pris en charge jusqu'à la limite annuelle + Couverture du nouveau-né pendant une période allant jusqu'à 30 jours après la naissance, que le nouveau né soit ou non inscrit en tant que membre à charge dans le contrat d'assurance - Accouchement avec chirurgie Note : En cas de complication menaçant la vie de la mère ou du nouveau-né, les frais médicaux nécessaires seront pris en charge jusqu'à la limite annuelle + Couverture du nouveau-né pendant une période allant jusqu'à 30 jours après la naissance, que le nouveau né soit ou non inscrit en tant que membre à charge dans le contrat d'assurance	10 000 AED Les adhérents résidents à Abou Dhabi / Al Ain sont couverts jusqu'à la limite annuelle autorisée dans ces Émirats 10 000 AED Les adhérents résidents à Abou Dhabi / Al Ain sont couverts jusqu'à la limite annuelle autorisée dans ces Émirats	12 240 AED Les adhérents résidents à Abou Dhabi / Al Ain sont couverts jusqu'à la limite annuelle autorisée dans ces Émirats 16 320 AED Les adhérents résidents à Abou Dhabi / Al Ain sont couverts jusqu'à la limite annuelle autorisée dans ces Émirats	20 400 AED Les adhérents résidents à Abou Dhabi / Al Ain sont couverts jusqu'à la limite annuelle autorisée dans ces Émirats 32 640 AED Les adhérents résidents à Abou Dhabi / Al Ain sont couverts jusqu'à la limite annuelle autorisée dans ces Émirats
Accouchement (avec ou sans chirurgie/complications) en France :	CFE + 4 080 AED, dans la limite des frais réels	CFE + 12 240 AED, dans la limite frais réels	CFE + 24 480 AED, dans la limite des frais réels
Séances pré et post-natales	Dans la limite du plafond annuel de garantie	Dans la limite du plafond annuel de garantie	Dans la limite du plafond annuel de garantie
FIV	Non couvert	4 FIV Plafond de 4 080 AED / FIV / Contrat	4 FIV Plafond de 6 530 AED / FIV / Contrat
SOINS MÉDICAUX			
Réseau agréé uniquement aux EAU, prise en charge directe (sans avance de frais par l'assuré) remboursement de la CFE inclus			
Consultations et visites ambulatoires, Médecins généralistes, spécialistes, psychiatres	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Visa émis à Dubai	20% de déductible dans la limite de 100 AED par consultation Les consultations/visites de suivi pour la même pathologie dans les 7 jours sont intégralement prises en charge.	20% de déductible dans la limite de 100 AED par consultation Les consultations/visites de suivi pour la même pathologie dans les 7 jours sont intégralement prises en charge.	20% de déductible dans la limite de 100 AED par consultation Les consultations/visites de suivi pour la même pathologie dans les 7 jours sont intégralement prises en charge.

Visa émis à Abu Dhabi / Al Ain	100% des frais réels 20% de déductible dans la limite de 50 AED par visite	100% des frais réels 20% de déductible dans la limite de 50 AED par visite	100% des frais réels 20% de déductible dans la limite de 50 AED par visite
Auxiliaires médicaux*	Plafonné à 4 080 AED par an et par personne	Plafonné à 14 280 AED par an et par personne	Plafonné à 24 480 AED par an et par personne
Podiatrie, chiropodie , orthophonie, orthoptie, infirmerie, kinésithérapie Physiothérapie Non remboursé par la CFE Visa émis à Dubaï Visa émis à Abu Dhabi / Al Ain	Plafonné à 205 AED par acte	Plafonné à 490 AED par acte	Plafonné à 610 AED par acte
	Plafonné à 8 séances par an 100% des frais réels	Plafonné à 15 séances par an 100% des frais réels	Plafonné à 20 séances par an 100% des frais réels
Médecine alternative reconnue dans le pays*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Acupuncture, chiropractie, homéopathie, ostéopathie, phytothérapie, médecine chinoise	Plafonné à 2 040 AED par an et par personne	Plafonné à 3 060 AED par an et par personne	Plafonné à 6 120 AED par an et par personne
Analyses/ Radiologie (services diagnostiques) Imagerie médicale incluse (IRM, scanner) Autres actes médicaux hors hospitalisation	100% des frais réels avec une franchise de 20% Au-delà de 4 080 AED par an/personne : Accord préalable obligatoire	100% des frais réels avec une franchise de 15% Au-delà de 6 120 AED par an/personne : Accord préalable obligatoire	100% des frais réels avec une franchise de 10% Au-delà de 10 200 AED par an/personne : Accord préalable obligatoire
Pharmacie : médicaments,y compris vaccins remboursés par la CFE	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Bilan de santé (après 1 an d'affiliation et tous les 5 ans)	Non couvert	100% des frais réels Plafonné à 4 150 AED par personne	100% des frais réels Plafonné à 8 300 AED par personne
Dépistage préventif	Plafonné à 2 040 AED par an et par personne	Plafonné à 3 265 AED par an et par personne	Plafonné à 6 210 AED par an et par personne
Prothèses médicales par an et par personne	100% des frais réels Plafonné à 815 AED /prothèse	100% des frais réels Plafonné à 2 450 AED /prothèse	100% des frais réels Plafonné à 4 895 AED /prothèse
	Hospitalisation liée à un accident Plafonné à 1 630 AED / prothèse	Hospitalisation liée à un accident Plafonné à 4 895 AED / prothèse	Hospitalisation liée à un accident Plafonné à 8 160 AED / prothèse
Dentaire hors option (uniquement pour les visas émis à Dubaï) Uniquement pour les soins dentaires : consultations, extractions, obturations, traitement de canal, détartrages, radiographies, antibiotiques et soins prophylactiques.	Plafonné à 500 AED par consultation 30% de franchise Aucun reste à charge en cas de consultation de suivi réalisée dans un délai de 7 jours	Plafonné à 500 AED par consultation 30% de franchise Aucun reste à charge en cas de consultation de suivi réalisée dans un délai de 7 jours	Plafonné à 500 AED par consultation 30% de franchise Aucun reste à charge en cas de consultation de suivi réalisée dans un délai de 7 jours
En dehors du réseau aux EAU - Avance des frais par l'assuré remboursement de la CFE inclus			
Consultations et visites	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Généralistes	20% de déductible Maximum de 5 consultations par an	20% de déductible Plafonné à 7 consultations par an	20% de déductible Plafonné à 10 consultations par an
Spécialistes	20% de de déductible Maximum de 5 consultations par an	20% de déductible Maximum de 7 consultations par an	20% de déductible Maximum de 10 consultations par an
Psychiatriques	DUBAI : Plafonné à 800 AED par consultation 20% de déductible Maximum de 5 consultations par an AUTRES EMIRATS : Non pris en charge	20% de déductible Maximum de 5 consultations par an	20% de déductible Maximum de 10 consultations par an
Dentaire hors option (uniquement pour les visas émis à Dubaï) Uniquement pour les soins dentaires : consultations, extractions, obturations, traitement de canal, détartrages, radiographies, antibiotiques et soins prophylactiques.	Plafonné à 500 AED par consultation 30% de franchise Aucun reste à charge en cas de consultation de suivi réalisée dans un délai de 7 jours	Plafonné à 500 AED par consultation 30% de franchise Aucun reste à charge en cas de consultation de suivi réalisée dans un délai de 7 jours	Plafonné à 500 AED par consultation 30% de franchise Aucun reste à charge en cas de consultation de suivi réalisée dans un délai de 7 jours
Dans le reste du Monde** - Avance des frais par l'assuré remboursement de la CFE inclus			
Consultations et visites	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Généralistes	20% de déductible	20% de déductible	20% de franchise
Spécialistes	20% de déductible	20% de déductible	20% de franchise
Psychiatriques	Non pris en charge	20% de déductible	20% de franchise

